



SENSIBILISATION A LA NATURE ET AU MARAICHAGE URBAIN DANS L'AGENDA 21 D'ETTERBEEK

Les jardins participatifs

1. TROUVER DE L'ESPACE...

Etterbeek est une commune très urbanisée, dont l'espace public est principalement minéral et l'accès aux espaces verts très limité. L'administration communale d'Etterbeek a développé et voté un agenda 21 local très diversifié (14 axes) dont un des axes concerne les espaces verts et la biodiversité et un autre l'alimentation durable.

A la recherche d'espaces verts à valoriser, la commune a pu acquérir par emphytéose une zone d'anciens potagers située entre les voies de chemin de fer et l'avenue Nouvelle (N° 171 - 173). Une opportunité formidable pour l'administration qui s'engageait dans une démarche de développement durable. La création d'un espace vert en plus dans une commune très urbanisée était tout bénéfique pour l'environnement, tandis que la création de jardins participatifs au bénéfice des Etterbeekoïses, dans un quartier plus précaire, développait le volet social de la démarche.



2. ... ET LE PARTAGER SUR LE MODE PARTICIPATIF

En 2008, l'administration communale et une dizaine d'associations ont formé une « plateforme de co-gestion et de prospective » qui s'est réunie plusieurs fois pour élaborer ensemble une charte qui reprenait, en plus des engagements respectifs des parties, les objectifs du projet et ses principes. L'un d'eux consistait à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment en n'utilisant aucun pesticide, en valorisant les eaux de pluie et le compostage. Des réunions avec les partenaires présents sur le terrain continuent à se tenir plusieurs fois par an.

Le projet de « jardins participatifs » repose sur la volonté de mettre à disposition des citoyens, des parcelles de terrain pour des projets collectifs et de démonstration. Les habitants ont été invités à y participer de manière active, via les différentes associations.

En 2010, les jardins participatifs sont inaugurés et la première journée Portes Ouvertes est organisée. Cette journée « Portes ouvertes » est depuis lors organisée chaque année.

Les jardins se présentent en 6 zones : la zone de détente, le compost collectif, les potagers, le verger conservatoire, la mare et la zone en friche et enfin les ruchers. Les citoyens peuvent soit s'investir activement dans la vie du projet (80% des récoltes sont redistribués entre eux), soit participer aux différentes animations (formations à la taille des fruitiers, formations au greffage, ateliers de récolte du miel, ateliers de récolte de semences, animations autour de la mare, fauches de la friche,...).

La zone de détente

Cette partie du jardin est un lieu de flânerie, de rencontre, de convivialité... On peut s'y reposer, lire un livre à l'ombre de la pergola, découvrir une diversité de plantes.



Le **site de compostage collectif** géré par l'asbl RES 59. Ce site accueille les déchets organiques (de cuisine et de jardin) des habitants du quartier pour les transformer en compost, directement utilisable dans les parties cultivées du jardin.

Les potagers gérés par RES 59, le Foyer Etterbeekois et Logement et Harmonie Sociale. Les habitants y apprennent à cultiver leurs légumes, à connaître leurs besoins et à valoriser le produit de leurs efforts. Dans l'un des potagers, on expérimente la permaculture tandis que l'autre est un potager bio.



Le verger conservatoire, supervisé par l'asbl Flore et Pomone. Ce verger a pour but de faire connaître au public les anciennes variétés de chez nous, ainsi que les techniques permettant de les multiplier et de les cultiver. Ce verger est également un site de démonstration des différentes formes palissées d'arbres fruitiers. Une zone du verger est réservée pour la greffe et écussonnage de variétés bruxelloises anciennes d'arbres fruitiers.

La mare gérée par la Régionale Natagora Bruxelles

La mare est partie intégrante des espaces de biodiversité qui se créent en ville afin de multiplier les couloirs verts et/ou bleus (les zones humides), qui favorisent la circulation et le développement des espèces. Elle remplit un rôle pédagogique et de sensibilisation en faisant découvrir un monde souvent inconnu à tout public intéressé, ainsi que ses relations avec d'autres biotopes, tels ceux du potager ou de la friche

La friche gérée par le Centre Paul Duvigneaud

La friche apporte une composante « nature spontanée » et illustre la nécessité d'une plurifonctionnalité des espaces verts urbains en montrant qu'il est possible de faire cohabiter potagers, vergers ou ruchers avec des milieux semi-naturels. Des animations y sont organisées pour expliquer la complémentarité entre « biodiversité sauvage » et « biodiversité domestiquée » (produits alimentaires).

Le rucher

Au bout de cette longue bande de terrain, trois ruches ont été placées. Elles sont gérées par un groupe d'habitants qui a été formé durant deux années par un apiculteur passionné. Il leur a fait découvrir et apprendre l'apiculture et ce, depuis l'installation des ruches jusqu'à la récolte du miel. Ces habitants sont maintenant responsables de la formation d'un nouveau groupe. Celui-ci sera constitué tous les deux ans lors de la journée porte ouverte des jardins. 8 personnes ont été initiées en 2010 et en 2011 à l'apiculture. Trois nouveaux apprentis apiculteurs s'occupent d'une ruche au jardin communal Félix HAP (situé en intérieur d'îlot au niveau du 510 Chée de Wavre) et de 2 autres ruches placées sur le toit de l'hôtel communal.

*« La gestion collective d'un jardin demande du temps. L'individuel, c'est le naturel humain. Le collectif, ça se construit. Pour maintenir la dynamique collective sur les jardins, il faut animer et gérer les aspects collectifs du projet. Le collectif nécessite un fonctionnement clair, connu de tous, avec des règles précises. Chaque projet (potager, verger, rucher, mare) a développé sa propre gestion collective, mais le point commun est bien l'encadrement des activités et de la gestion. »
(Judith Charlier écoconseillère à Etterbeek.)*

Michel, de l'asbl RES 59, nous raconte : « ce samedi, nous étions une petite dizaine, juchés sur le talus de notre parcelle, à planter cassis et groseilliers, églantiers, airelles, myrtilles et quelques arbustes plus insolites : cornouiller mâle, amélanchier...

Dans les semaines qui précédaient ce jour, nous avons retroussé nos manches pour dégager le talus, qu'envahissait une végétation inextricable mais pas très riche (vigne vierge, buddléias...)

La tâche semblait immense, mais quand la force du groupe et la motivation à œuvrer en commun pour un but qui fait sens sont là, on peut, ensemble, déployer une belle énergie...

Chaque zone est gérée par une ou plusieurs associations qui accueillent tant les habitants du quartier que ceux de la commune ou de la Région bruxelloise. Chaque association y développe des projets tantôt à caractère social, tantôt à caractère environnemental. Les rencontres sur le terrain des différentes associations permettent de riches échanges, de la créativité et de nouveaux partenariats.

Pour Judith Charlier, écoconseillère à Etterbeek, « plus qu'un projet environnemental, il s'agit d'un vrai projet social. C'est un projet qui me touche énormément du point de vue de l'humain, de l'entre-aide, de la mixité sociale. Si on va le mercredi matin sur les jardins, on y verra Bruno, un des jardiniers, travailler sur sa parcelle avec l'aide d'un petit groupe de personnes avec un léger handicap mental. Un autre jour, on y verra Youssef qui parle mieux l'araméen que le français en grande discussion avec Loc, vietnamienne qui apprend le français. Le mardi matin, on croisera Annelore avec son groupe de la clinique Saint Michel en train de prendre soin de la spirale aromatique tout en profitant de l'expérience des autres jardiniers. »

3. DES RESULTATS ?

En pratique, 6 associations gèrent les parcelles en collaboration avec les habitants. 3 partenaires sociaux les aident pour les aspects d'insertion sociale et de participation citoyenne et 5 partenaires « ressources » répondent aux questions plus pointues lorsque que cela s'avère nécessaire. En moyenne une trentaine d'habitants participent régulièrement aux activités de l'une ou l'autre association, auxquels il faut rajouter ceux qui passent de temps en temps.

L'ensemble des jardins participatifs se veut un lieu d'information et de formation de la population et des écoles : ateliers, cours, conférences, etc... Les projets développés sont des expériences reproductibles dans les jardins: verger, compostage, mare, rucher, jardinage sans pesticides, mulching, etc. Une journée « portes ouvertes » organisée chaque année depuis 2010 accueille en général 300 personnes. Par ailleurs, des visites du jardin pour des groupes de 10 – 15 personnes sont régulièrement organisées (selon les demandes).



Chaque année, un cycle de conférences sur différentes thématiques est organisé et draine un public de 30-40 personnes . Chaque thème s'inspire des activités que l'on peut exercer dans un potager ou un jardin (plantations, entretien, observations, etc.).

Les écoliers ne sont pas en reste ! En 2011 et en 2012, des classes de première et deuxième primaires ont pu visiter le jardin 3 ou 4 fois sur l'année : l'occasion de semer, voir grandir et récolter ses radis.



Le futur est déjà en marche. L'acquisition de nouvelles parcelles situées plus en hauteur et destinées à terme à des projets pour PMR est en cours. Mi – juillet, l'acquisition d'une autre zone située de l'autre côté de la zone de détente est confirmée. La commune voudrait en faire un jardin productif à vocation sociale.

4. POUR EN SAVOIR PLUS

Tous les Etterbeekois et Bruxellois peuvent venir les découvrir et/ou y participer ! Des activités ouvertes au public y sont régulièrement organisées, en plus des « portes ouverts ».

Vous trouverez l'agenda sur « <http://www.etterbeek.irisnet.be/nos-services/amenagement-du-territoire/environnement/les-jardins-participatifs-d2019etterbeek> »

Si vous souhaitez plus d'information sur le projet dans son ensemble et les activités publiques qui s'y déroulent ou faire une visite des jardins prenez contact avec :

Administration communale d'Etterbeek
Judith Charlier, Ecoconseillère
02/627.27.85
eco-conseil@etterbeek.irisnet.be